

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan régional d'aides aux communes

Inauguration du stade de football, de la salle multimédia et de l'école Arc-en-ciel de l'Entre-Deux

Jeudi 29 août 2019

Ce jeudi 29 août 2019, Didier Robert, Président de la Région Réunion, et Bachil Valy, Maire de l'Entre-Deux, ont inauguré différents équipements structurants qui ont bénéficié de financements régionaux dans le cadre du Plan Régional de Relance (PRR). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des aides accordées aux 24 communes.

Le Plan Régional de Relance

Une enveloppe de 300 millions d'euros sur 6 ans permet de porter la 2ème génération du Plan Régional de Relance d'Aides aux 24 Communes. La Région entend ainsi répondre aux besoins des Réunionnais et accompagner l'ensemble des collectivités locales dans la réalisation et la modernisation de leurs équipements de proximité. L'objectif est double : construire et rénover des équipements sportifs, culturels, des écoles ou encore des logements d'une part, et dynamiser l'activité économique grâce à une forte commande publique en direction des petites et moyennes entreprises d'autre part.

Inauguration du stade de football

Le stade d'honneur du Bas de Ruisseau a bénéficié de la réhabilitation de la piste d'athlétisme et la réalisation d'un mur d'escalade. La nouvelle piste est une piste de compétition en revêtement synthétique agréé par la Fédération Française d'Athlétisme de 6 couloirs. L'objectif est ici de pouvoir accueillir des compétitions d'athlétisme de niveau régional.

Le stade comprend également un terrain de football.

Pour cette opération , ont été réalisés les travaux suivants :

- La réfection du sol de la piste d'athlétisme en revêtement synthétique,
- La mise aux normes des équipements sportifs annexes,
- La mise en conformité de l'éclairage de la piste d'athlétisme,

- La création d'un mur d'escalade.

Inauguration de la salle multimédia

Le coût de réhabilitation de la salle multimédia est de 1 000 000 € HT, subventionné à hauteur de 90% par la Région Réunion, soit 900 000 €. La salle multimédia permettra à la population et aux associations de bénéficier d'un équipement pour accueillir des représentations théâtrales, projections de films/documentaires, ou encore des séminaires. Cette nouvelle salle multimédia est adaptée et conforme pour l'accessibilité de tous.

Inauguration de l'école Arc-en-ciel

Cette école accueille 137 élèves repartis dans 5 classes. Réalisée en 1985, elle n'était pas dotée de locaux annexes afin d'accueillir convenablement les enfants. Par cette opération, l'école a bénéficié d'une extension de 3 bâtiments :

- une salle d'activités,
- une salle permettant le repos des élèves en dehors des salles de classe,
- une nouvelle salle de classe susceptible d'accueillir de nouveaux élèves.

En complément de cette extension, le mur de soutènement sud de l'école ainsi que l'aire de jeux de la cour ont été réhabilités.

Cette école avait déjà fait l'objet d'une subvention en 2012 pour des travaux de réhabilitation et d'aménagement pour un montant de 280 000 €.

Le service communication

